

JCDecaux poursuit et étend son partenariat avec le Ministère de la Justice pour lutter contre le vandalisme des vélos en libre-service (VLS)

Communication Extérieure

Afrique du Sud
Algérie
Allemagne
Angola
Arabie Saoudite
Argentine
Australie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Botswana
Brésil
Bulgarie
Cameroun
Canada
Chili
Chine
Colombie
Corée
Costa Rica
Croatie
Danemark
Emirats Arabes Unis
Espagne
Estonie
Etats-Unis
Finlande
France
Guatemala
Hongrie
Inde
Irlande
Islande
Israël
Italie
Japon
Kazakhstan
Lesotho
Lettonie
Lituanie
Luxembourg
Madagascar
Malawi
Maurice
Mexique
Mongolie
Mozambique
Namibie
Norvège
Oman
Ouganda
Ouzbékistan
Panama
Pays-Bas
Pérou
Pologne
Portugal
Qatar
République Dominicaine
République Tchèque
Royaume-Uni
Russie
Salvador
Singapour
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Swaziland
Tanzanie
Thaïlande
Turquie
Ukraine
Uruguay
Zambie
Zimbabwe

Paris, le 15 janvier 2016 – JCDecaux SA (Euronext Paris : DEC), numéro un mondial de la communication extérieure, annonce la signature d'une Convention nationale relative à l'offre de travail d'intérêt général (TIG) et de mesures de réparation pénale (REP), en présence de la Garde des Sceaux, Christiane Taubira, et de 8 autres entreprises et associations partenaires.

Cette signature s'inscrit dans le prolongement de la première convention signée il y a 3 ans, le 7 janvier 2013, avec la Mairie de Paris, le Procureur de la République de Paris et la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), afin de mettre en place des mesures de réparations pénales pour les mineurs ayant commis des actes délictueux contre des Vélib'. En alternative aux poursuites judiciaires, ces mesures permettent aux mineurs de suivre des stages de sensibilisation directement dans nos ateliers de réparation et d'éviter ainsi de passer devant le juge pour enfants.

A l'occasion de cette première convention, 42 mineurs ont été accueillis en 2013, 58 en 2014 et 56 en 2015, pendant les vacances scolaires, dans les ateliers de réparation Vélib' situés dans les 12e et 13e arrondissements de Paris et à Saint-Denis.

Désormais, avec cette nouvelle convention, le dispositif « Tu casses, tu ré pares » sera étendu aux majeurs, soit dans le cadre d'une mesure de réparation pénale (REP), c'est à dire sans qu'ils soient passés devant un juge, soit dans celui d'un travail d'intérêt général (TIG), soit dans le cadre de l'exécution d'une peine.

L'objectif de ces partenariats est de lutter contre le vandalisme et la récidive des mineurs et des majeurs, en les sensibilisant au respect des biens privés et publics et plus spécifiquement en leur faisant prendre conscience que les utilisateurs sont pénalisés par leur comportement et que des collaborateurs JCDecaux doivent réparer les conséquences de leurs dégradations.

Jean-Charles Decaux, Codirecteur Général de JCDecaux, a déclaré : « *Nous sommes fiers d'avoir signé cette convention nationale avec le Ministère de la Justice. Ces mesures de réparation pénale s'inscrivent dans la démarche Responsabilité Sociétale et Environnementale de JCDecaux en France. Nous sommes la première entreprise privée à avoir mis en œuvre ce type de mesures et je tiens à remercier les équipes qui ont adhéré au projet avec enthousiasme et conviction, faisant de cette expérimentation un succès. Les retours positifs des mineurs ainsi que l'absence de récidive nous confortent dans l'idée que les réparations pénales sont une réponse efficace à la problématique du vandalisme et une opportunité pour les jeunes de découvrir les métiers associés à l'exploitation des VLS. La signature de ce nouveau partenariat national sera, nous l'espérons, une opportunité de renforcer l'efficacité du dispositif 'Tu casses, tu ré pares' ».*

Chiffres clés du Groupe

- Chiffre d'affaires 2014 : 2 813m€, Chiffre d'affaires du premier semestre 2015 : 1 460m€
- JCDecaux est coté sur l'Eurolist d'Euronext Paris et fait partie de l'indice Euronext 100
- JCDecaux fait partie de l'indice FTSE4Good
- N°1 mondial du mobilier urbain (491 950 faces publicitaires)
- N°1 mondial de la publicité dans les transports avec plus de 170 aéroports et 279 contrats de transport dans les métros, bus, trains et tramways (379 060 faces publicitaires)
- N°1 européen de l'affichage grand format (180 590 faces publicitaires)
- N°1 de la communication extérieure en Europe (708 000 faces publicitaires)
- N°1 de la communication extérieure en Asie-Pacifique (215 350 faces publicitaires)
- N°1 de la communication extérieure en Amérique Latine (51 150 faces publicitaires)
- N°1 de la communication extérieure en Afrique (36 000 faces publicitaires)
- N°1 mondial du vélo en libre-service : pionnier de la mobilité douce
- 1 078 370 faces publicitaires dans plus de 70 pays
- Une présence dans 3 700 villes de plus de 10 000 habitants
- 12 300 collaborateurs

Direction de la Communication : Agathe Albertini

01 30 79 34 99 – agathe.albertini@jcdecaux.com

Relations Investisseurs : Arnaud Courtial

01 30 79 79 93 – arnaud.courtial@jcdecaux.com

JCDecaux SA

Siège Social : 17, rue Soyer - 92200 Neuilly-sur-Seine - France - Tél. : +33 (0)1 30 79 79 79

Royaume-Uni : 991 Great West Road, Brentford - Middlesex TW8 9DN - Tél. : +44 (0) 208 326 7777

www.jcdecaux.com